



Fondation du
Grand Montréal



La Fondation du Grand Montréal est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds de dotation permanents, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des organismes locaux œuvrant dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.

La FGM est membre de *Fondations communautaires du Canada* (FCC) qui réunit 165 fondations communautaires rejoignant 89 % de la population canadienne; leur actif collectif totalise 2,9 milliards \$.

La Fondation peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations membres de FCC, dont la plus ancienne, à Winnipeg, a vu le jour en 1921.

Les *Fondations communautaires du Canada* jouent un rôle déterminant dans le réseau mondial des fondations. Elle soutiennent, notamment, la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie. On compte dans le monde quelque 1 400 fondations communautaires qui pratiquent entre elles un échange de compétences et d'information.



FONDATIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA
ensemble pour tous.

Survol 2008

- **Fonds dotés :** 99 fonds de dotation appartenant à la FGM
Actif total : 40,2 millions \$

- **Fonds sous gestion :** 117 fonds de dotation appartenant à d'autres organismes de bienfaisance
Actif total : 43,6 millions \$

Pour obtenir plus d'information : Fondation du Grand Montréal

1, Place Ville-Marie, bureau 1918, Montréal (Québec) H3B 2C3
Téléphone : 514 866-0808 Télécopieur : 514 866-4202
info@fgmtl.org www.fgmtl.org

Numéro d'enregistrement : 88197 9124 RR 0001



En 2008, la crise financière a frappé tous les pays et tous les secteurs. Le milieu philanthropique et la FGM n'y ont pas échappé. L'année ne s'est pas révélée sombre pour autant, au contraire.

En effet, alors que de nombreux fonds et particuliers ont essuyé des pertes de l'ordre de 25 pour cent, la FGM termine l'année en baisse de seulement 12,5 pour cent, net des honoraires de gestion. Ce résultat, somme toute positif dans le contexte actuel, confirme le bien-fondé de notre politique de placements prudente. Dès que la situation se rétablira, nous serons en bonne position pour reprendre notre élan, forts de nos solides assises.

À la lumière de ces données, le conseil d'administration de la FGM a choisi de reporter en 2009 les subventions prévues pour 2008, une sage décision compte tenu de la nature à long terme de la mission de la Fondation.

La situation nous a incités à innover dans nos façons d'assumer notre leadership et à nous consacrer à d'autres volets de notre mandat. Nous avons consolidé nos acquis et préparé le terrain pour la prochaine étape de notre croissance qui s'échelonnera jusqu'en 2015. Nous avons intensifié nos relations avec nos donateurs et avec les conseillers professionnels qui nous soutiennent. Nous avons aussi resserré notre collaboration avec les divers secteurs de la société montréalaise et publié notre troisième rapport *Signes vitaux du Grand Montréal*. D'ailleurs, face à l'importance encore plus grande que prend ce document en ces temps difficiles, nous l'avons repensé pour le rendre plus interactif et plus utile en 2009.

En novembre 2008, la FGM et Montréal ont été les hôtes du Congrès national de *Fondations communautaires du Canada*, événement inspirant qui a réuni quelque 600 intervenants et personnalités du milieu communautaire et philanthropique du Canada et de plus de 24 pays. Nul doute que ce congrès renforcera le rôle et l'image de la FGM au sein du réseau des fondations communautaires et de la grande région de Montréal.

La neuvième année de la FGM a également été marquée par le départ de M^{me} Kathleen Weil, qui occupait les fonctions de présidente et directrice générale de la FGM depuis ses débuts. M^{me} Weil continue de contribuer à la société québécoise à titre de membre de l'Assemblée nationale pour la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, ministre de la Justice et Procureure générale du Québec.

Cette année mouvementée nous aura permis de mesurer la loyauté et le leadership de nos donateurs, de nos bénévoles et de notre personnel et de constater que leur dynamisme et leur soutien sont garants de l'avenir à long terme de la FGM. Nous les en remercions sincèrement.

P.S.: Le conseil d'administration de la FGM tient à remercier Me Gaston E. Bouchard, œuvrant à la planification des dons depuis 2001, d'avoir accepté d'assumer la direction intérimaire de la FGM afin d'assurer une transition en douceur à la suite du départ de Mme Weil.



Alex K. Paterson
Président
du conseil d'administration



Gaston E. Bouchard
Président
directeur général intérimaire



RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENTS

Le comité de placements est un comité permanent bénévole, mandaté par le conseil d'administration. Il est constitué notamment de professionnels chevronnés dans les domaines des placements et des finances qui ont choisi de contribuer au bien-être de leur collectivité. Le mandat de ce comité est de veiller à tous les aspects de la gestion des placements afin d'assurer la pérennité du capital et de générer les revenus dont la FGM a besoin pour mener à bien sa mission. À ce titre, il :

- recommande au conseil d'administration la politique de placements, qu'il modifie au besoin ;
- recommande les gestionnaires et le dépositaire ou fiduciaire ;
- veille à la répartition de l'actif entre les gestionnaires ;
- présente un rapport trimestriel au conseil d'administration sur le rendement de chaque gestionnaire et le rendement du fonds d'investissement de la FGM.

Les revenus de l'année et la variation défavorable, quoique non matérialisée au 31 décembre 2008, de la juste valeur des investissements de la FGM reflètent le rendement négatif du portefeuille de la FGM qui se situe à 12,5 %, net des honoraires de gestion. Ce rendement résulte de la turbulence des marchés financiers et boursiers, qui a également perturbé les fonds communs de placements et les caisses de retraite canadiennes. Selon la société Morneau Sobeco, ces caisses ont enregistré en 2008 leur pire rendement en 30 ans, soit -16,5 %, avant les honoraires de gestion.

Rappelons que, pour la FGM, la baisse de rendement affichée en 2008 avait débuté en 2007 (-0,4 %) après des années positives de 11,1 % (2006), 7,3 % (2005) et 7,4 % (2004). Nos rendements sur cinq ans affichent donc une moyenne de 2,2 %.

Le comité de placements de la FGM est toujours d'avis que notre politique de placements nous permettra de surmonter cette période d'instabilité. En 2008, la grande diversité de nos placements et la qualité de nos gestionnaires nous ont assuré une réduction des risques associés à un secteur économique ou à une région géographique. Nous entendons poursuivre dans la même voie.

Gilles Émond, président du comité de placements



Présidente et directrice générale fondatrice de la Fondation du Grand Montréal, Kathleen Weil a choisi de poursuivre son œuvre sociale à titre de membre de l'Assemblée nationale pour la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce et ministre de la Justice et Procureure générale du Québec.



Avocate de formation et membre du Barreau du Québec, madame Weil quitte la Fondation qu'elle a dirigée pendant neuf ans, forte d'un sentiment du devoir accompli. En effet, sous sa gouverne la FGM a affiché une croissance inégalée dans le milieu canadien des fondations communautaires cumulant, en neuf ans seulement, des actifs de plus de 84 millions \$.

De plus et ce, à l'image de sa présidente, la FGM est devenue l'un des phares de la philanthropie locale. Elle a su attirer à son conseil d'administration et à ses divers comités des figures de proue de la société montréalaise, reconnues pour leur engagement à l'endroit de leur ville bien-aimée et de leurs concitoyens.

Le départ de cette grande dame généreuse et passionnée marque la fin d'une étape en ouvrant la porte à un avenir prometteur, grâce à la solide et compétente équipe qu'elle a mise en place. Si les Montréalais peuvent aujourd'hui revendiquer avec fierté une fondation communautaire dynamique et bien implantée dans son milieu, c'est en grande partie à Kathleen Weil qu'ils la doivent.

Merci Kathleen de votre dévouement, de votre leadership et de votre générosité. Sachez que vous nous avez inspirés et que nos meilleurs vœux de succès vous accompagnent.

Une grande souplesse dans le choix des fonds de dotation

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion vigilante de la FGM qui en assure la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.

Fonds communautaire (fonds sans restrictions)

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

Fonds sectoriel

Il permet au donateur de désigner l'un des secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds, par exemple la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation ou l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds désigné

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

Fonds orienté par le donateur

Il permet au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

Fonds hommage

Ce type de fonds est créé à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important. Il peut prendre la forme de l'un ou de l'autre des fonds de dotation.

Fonds de dotation d'organisme

Ce fonds est créé par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer de revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. Toute personne peut contribuer à l'un de ces fonds par le biais de la FGM ou en communiquant directement avec l'organisme.

Fonds géré d'organisme

Un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire et en assure la distribution à la communauté.



L'incertitude économique n'a pas empêché nombre de personnes et d'organismes d'établir un fonds à la FGM. Au contraire. La vocation à long terme de la FGM, sa solidité financière et la réputation de ses gestionnaires ont su rassurer.

Fonds hommage Katharine Pearson

Le départ d'une grande amie Katharine Pearson (1955-2008)

Katharine Pearson, une grande amie de la FGM, est décédée le 24 mai 2008 après une lutte courageuse de neuf mois contre le cancer.

Katharine était gestionnaire de programme à la Fondation de la famille J.W. McConnell depuis 1996 ; auparavant, elle avait travaillé chez Oxfam-Canada dans le cadre des programmes de développement en Amérique centrale.



Elle s'était jointe au comité de subventions de la FGM dès le début de nos activités, en 2002. Femme sensible et brillante, elle s'est distinguée par la profondeur de son analyse, sa capacité hors pair à identifier les forces vives et innovatrices d'un milieu, son écoute et son esprit d'équipe. Elle savait faire régner autour d'elle un climat convivial et chaleureux.

Son dévouement à la Fondation du Grand Montréal depuis ses débuts et son appui à notre mission nous ont toujours touchés. Malgré sa santé défaillante, elle avait tenu à collaborer à notre dernier cycle de subventions. Son départ laisse au sein de la FGM un vide immense.

Il était donc tout naturel qu'un fonds soit créé à sa mémoire, au sein même de la FGM qu'elle avait contribué à bâtir. Ce fonds sera consacré au soutien du leadership et de l'innovation par le biais d'initiatives destinées à aider les gens à se prendre en main et à favoriser le changement social durable.

Reconnue partout au Canada pour son leadership discret et ses idées novatrices, Katharine nous lègue une influence qui se fera sentir longtemps.

Nous vous invitons tous à contribuer au Fonds hommage Katharine Pearson, en envoyant votre don directement à la Fondation du Grand Montréal ou par l'entremise du site de CanaDon (www.canadon.org).

NOUVEAUX FONDS DE DOTATION



Fonds Pharmasanté-Samaan

Un avenir meilleur pour tous les enfants

Selon Édouard Malak, propriétaire d'une pharmacie, les entreprises pourraient en faire plus sur le plan humanitaire. Pour sa part, il a choisi de soutenir l'UNICEF auquel contribuait déjà son commerce afin de lutter contre les injustices qui affligent les enfants. Un article paru il y a quelque temps dans Les Affaires l'a aiguillé vers la FGM et sa gestion simplifiée. M. Malak consacrera tous les ans une partie des profits de sa pharmacie actuelle et de celles à venir à son fonds qui porte le nom de son entreprise et celui de son grand-père, commerçant en Égypte.



Fonds de la Fondation Famijeunes

Un fonds dédié à la famille

Depuis 1974, Famijeunes soutient quelque 350 familles de Saint-Henri, de la Petite-Bourgogne et des environs grâce à une approche participative qui aide les jeunes à s'épanouir et les parents à trouver des solutions à leurs besoins. Cet organisme, qui bénéficie du soutien annuel de Centraide, du gouvernement et de nombre de fondations, cherchait aussi un moyen d'assurer à plus long terme la continuité de ses services. Il s'est tourné vers la FGM pour ses qualités de gestionnaire et la crédibilité de son équipe. Famijeunes met ainsi à la disposition des entreprises et particuliers qui souhaitent alimenter son fonds à la FGM un instrument de don que sa directrice, Céline Coulombe, a qualifié de « simple et accessible ».



IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE FAIRE UN DON À LA FGM

Un donateur peut faire un **don immédiat**, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un **don différé**, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Le donateur peut contribuer à l'accroissement des fonds actuels de la FGM ou créer un fonds de dotation personnalisé.



En 2008, le secteur des arts et de la culture a enregistré une croissance, en grande partie grâce au programme d'appariement de Placements Culture et au programme de subventions de contrepartie de Patrimoine canadien.

En effet, il s'est établi cette année au sein de la FGM 17 fonds de dotation, totalisant 7 millions \$. Ces nouveaux fonds portent à 18 millions \$ le fonds d'investissement de la FGM dédié aux arts et à la culture, ce qui en fait le plus important secteur d'intervention de la Fondation.

Rappelons que, en 2005, le gouvernement du Québec a créé un programme visant à inciter le secteur privé à soutenir financièrement le milieu culturel en en confiant la gestion au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). En vertu de cette initiative, le CALQ accorde des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions recueillis par les organismes culturels auprès des donateurs et des fondations privés, pour constituer des fonds de dotation et des fonds de réserve.

À la même époque, le gouvernement du Canada avait également bonifié le volet *Incitatifs aux fonds de dotation* de son *Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens*.



ORGANISMES qui se sont joints à la FGM en 2008

Centre musical en sol mineur
Chœur Saint-Laurent
Dare-Dare, Centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal
Dynamo Théâtre
Fondation des Jardins de Métis
La Cinémathèque québécoise
La Vie des Arts
Le Carrousel international du film de Rimouski
Le Musée McCord d'histoire canadienne
Le Théâtre Leanor and Alvin Segal
Les Amis des Jardins de Métis
Persephone Productions
Quasar Quatuor de saxophones
Sibyllines
Société de développement culturel de Terrebonne
Société historique de Stanstead (Musée Colby-Curtis)
Studio de musique ancienne de Montréal

* Placements Culture, géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, et le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens.

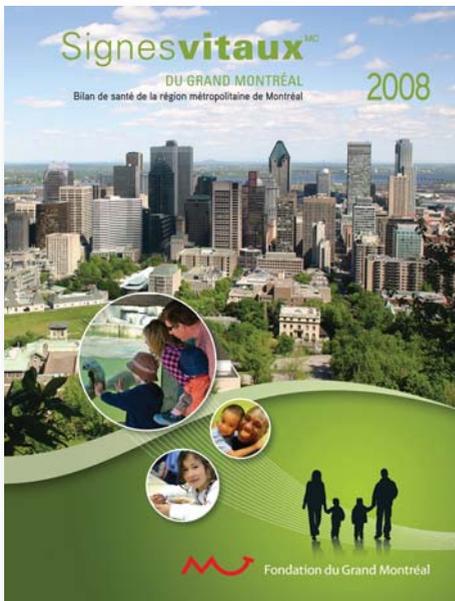
Signes vitaux du Grand Montréal

La FGM a publié son troisième bilan de santé de la région de Montréal qui dresse un portrait statistique en douze tableaux de la vie collective dans notre région : travail, inégalités socioéconomiques, éducation, santé et bien-être, logement, transport, sécurité, environnement, arts et culture, diversité et intégration, ainsi qu'appartenance et participation.

Ce bilan 2008 nous a réservé quelques surprises, notamment sur le plan de la natalité, de l'emploi, de l'éducation, des arts et de la culture, et de la criminalité. Il nous a aussi rappelé qu'il reste beaucoup à faire dans certains secteurs et que les acquis sont parfois fragiles. La pauvreté et les inégalités persistent ; les progrès sont lents dans le milieu de l'environnement ; l'obésité est en hausse même chez les enfants ; et le domaine des arts, s'il brille par son dynamisme et sa créativité, doit constamment lutter pour survivre.

La FGM a innové en intégrant à cette troisième édition de *Signes vitaux* un bref sondage, réalisé par la maison CROP, afin de donner la parole à ceux et celles qui font l'objet de notre bilan. Nous avons trouvé très intéressant de tracer un parallèle entre les données objectives et les perceptions de la population.

Le programme *Signes vitaux* est pancanadien. Seize autres fondations communautaires ont également publié cette année leur bilan local, tandis que *Fondations communautaires du Canada* signait sa deuxième édition nationale.



Signes vitaux du Grand Montréal est publié en format sommaire imprimé. La version détaillée se trouve sur notre site : www.fgmtl.org. Pour obtenir la version nationale du rapport, consultez le site FCC : www.cfc-fcc.ca.

La FGM accueille le Congrès national de *Fondations communautaires du Canada*

Du 7 au 9 novembre 2008, Montréal et la FGM ont accueilli le Congrès national de *Fondations communautaires du Canada*. Intitulé *Nous et notre monde*, le congrès a présenté des conférenciers de prestige et proposé plus de 50 ateliers parallèles sur cinq grands thèmes : *Agir, Au-delà de l'argent, Vision globale, Évolution du rôle de la philanthropie et Enjeux urgents*. Il a également donné lieu à des activités pré-congrès de perfectionnement professionnel et à des activités socioculturelles.

Cet événement a été une occasion unique de réseautage et d'échanges pour le milieu philanthropique pancanadien et mondial. En effet, il a réuni plus de 600 participants provenant de 24 pays.

Le congrès de Montréal a privilégié les jeunes, leur offrant un volet taillé sur mesure. Quelque 70 délégués ont participé aux ateliers parallèles de *Jeunesse et philanthropie* et démontré leur détermination à jouer un rôle actif au sein de leur collectivité et à bâtir une société meilleure, plus juste et plus verte. Il semblerait que la relève du milieu philanthropique est assurée !

En tant qu'hôte, la Fondation du Grand Montréal a organisé un événement qui a mis en lumière de grands attraits culturels de Montréal : jazz, cirque et humour. Cette soirée doit son succès au travail remarquable de notre comité organisateur coprésidé par James C. Cherry et Rachel Renaud et composé d'Alex K. Paterson, Pierre Brunet, Harry Feldman, Maurice Forget, Michel Lamontagne, Gilles Pettigrew, Jacques Gagnon et Jonathan Wener.

La logistique du congrès et l'organisation de la soirée de la FGM ont été confiées à Mme Danie Deschênes, du groupe Oxygène Événements, qui s'y est consacrée sans compter.

Cette réussite a aussi été rendue possible grâce à la générosité de nos commanditaires : Borden Ladner Gervais, Hydro-Québec, Molson, HR Stratégies Inc., Placements Monrusco Bolton inc., Phillips Hager & North, Autorité des marchés financiers, Tourisme Montréal, Power Corporation du Canada, Rio Tinto Alcan, The Henry and Berenice Kaufmann Foundation et Fondation Roasters.

Pour obtenir plus d'information sur ce congrès, consultez le site http://www.cfc-fcc.ca/conference2008/index_f.cfm

Un congrès qui profite à tous

« Grâce à Michael Labelle, mon conseiller à BMO Nesbitt Burns, j'ai découvert *Fondations communautaires du Canada* et, grâce à elle, un monde philanthropique tout à fait nouveau. Invité à titre de donateur au Congrès de FCC à Montréal, j'ai été à même de cerner la complexité du don local et l'importance de bien comprendre les causes des enjeux. J'ai été si impressionné par la convivialité et la richesse des échanges que je compte assister au prochain congrès de FCC qui se tiendra à Vancouver en 2011. Comme donateur, j'ai la responsabilité de bien orienter mon aide. »

Sam Gatelaro, Fonds Sam et Lynda Gatelaro à la FGM



LES CONSEILLERS

des collaborateurs essentiels

Au fil des ans, les conseillers financiers, fiscaux, successoraux et juridiques, se sont avérés des liens précieux entre la FGM et les donateurs et ont grandement contribué à la croissance de la FGM. Ils trouvent dans la FGM un accès unique à l'ensemble du milieu philanthropique, une source d'information objective qui leur permet de répondre de façon éclairée et innovatrice aux objectifs caritatifs et financiers de leurs clients.

En 2008, la FGM a reçu plus de demandes d'information que jamais de la part de ces professionnels, signe de la confiance que lui portent les milieux financiers en ces temps de frilosité économique. À ce jour, deux importants groupes financiers ont conclu des alliances avec la FGM : BMO Groupe financier en 2005 et, en 2008 le Groupe Desjardins.

La FGM tient à remercier les conseillers professionnels de la confiance qu'ils lui ont témoignée dans l'élaboration des stratégies philanthropiques de leurs clients.

La FGM réserve aux conseillers une section de son site www.fgmtl.org qui comprend une foule de renseignements, notamment sur le rôle de la philanthropie dans la planification financière, fiscale et successorale, ou sur la façon d'aborder la question du don.

« J'étais à la recherche de solutions philanthropiques très particulières pour certains de mes clients. Outre le type de don, je devais trouver l'organisme de bienfaisance qui correspondrait le mieux à leur situation financière et fiscale. La FGM m'a aidé à répondre aux besoins de mes clients. »

Denis Bergeron, planificateur financier, conseiller émérite principal, Groupe Investors

« Je collabore avec de nombreux organismes de bienfaisance, dont plusieurs à titre de membre du conseil. Pourtant, lorsqu'arrive la délicate question du choix de l'organisme, je me dois de rester neutre et impartiale. C'est pourquoi je dirige nombre de mes clients vers la FGM qui leur permet d'agir en faveur d'un éventail de causes et de se créer des fonds caritatifs personnalisés. »

Monette Malewski, présidente, Groupe M. Bacal Inc.



La situation financière de 2008 a forcé le conseil d'administration et le comité de subventions de la Fondation du Grand Montréal à reporter à 2009 son programme de subventions. Cette décision s'explique par l'importance de ne pas affaiblir les assises de la Fondation par le prélèvement de capitaux, puisque les subventions versées annuellement proviennent du produit des fonds de dotation. Nous devons garder à l'esprit que la mission de la FGM s'inscrit dans le long terme.

Les titulaires des fonds orientés par le donateur et des fonds gérés d'organismes ont également approuvé le report des subventions, témoignant ainsi de la sagesse de cette décision.

La FGM a toutefois versé des fonds en transit désignés par les donateurs. Ces subventions ont totalisé 381 000 \$.

Vivacité Montréal

Pour une deuxième année, la FGM, en collaboration avec sept partenaires, a appuyé le programme *Vivacité Montréal*, initiative du Conseil des arts et des lettres du Québec qui vise à soutenir de jeunes artistes et écrivains immigrants ou issus des minorités visibles en leur remettant des bourses pour les appuyer dans leurs premières démarches d'intégration aux milieux professionnels des arts. Ce programme a également pour but de faire reconnaître la contribution de ces jeunes professionnels à la vie artistique et culturelle montréalaise et à rendre leurs œuvres accessibles au public.

Fonds en transit provenant du *Fonds Neil and Louise Tillotson*

En 2006, Louise Tillotson a créé au sein de la New Hampshire Charitable Foundation un fonds orienté par le donateur dans le but de stimuler le comté de Coos, vaste région en déclin, qui touche le New Hampshire, le Maine, le Vermont et le Québec (en particulier les municipalités de Coaticook, Hereford Est et Saint-Herménégilde).

En raison de contraintes juridiques et des différences culturelles propres au Québec, la Fondation américaine a fait appel à la FGM pour l'aider dans l'attribution de ses subventions. En 2008, le *Fonds Neil and Louise Tillotson* a versé 279 000 \$ à des organismes canadiens.

« C'était la première fois que la *New Hampshire Charitable Foundation* se voyait confier le mandat de verser des subventions au Canada. Il nous fallait un partenaire de confiance. Nous avons trouvé dans la FGM le partenaire idéal, efficace et compétent! »

Racheal Stuart, directrice principale des programmes, New Hampshire Charitable Foundation

Comment faire une demande de subvention au programme communautaire

Priorités

La FGM couvre tous les champs d'activités qui contribuent à la qualité de vie.

Admissibilité

Seuls sont admissibles les organismes sans but lucratif enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance établis dans le grand Montréal qui desservent la population de l'île de Montréal, de Laval ou de Longueuil.

Processus

Les subventions sont allouées à des programmes spécifiques pour une période déterminée. Un comité de subventions, composé de représentants de la collectivité et de conseillers professionnels bénévoles, évalue les demandes et formule des recommandations à l'intention du conseil d'administration et des donateurs. Le conseil d'administration attribue les subventions selon des paramètres établis.

Fonds communautaires

Fonds Pierre Brunet
Fonds Laya et Harry Feldman
Fonds Junior League of Montreal
Fonds May Kersten
Fonds Michael Novak
Fonds anonyme

Fonds sectoriels

Fonds Monique et Guy Bisailon
Fonds Montrusco Bolton
Fonds hommage Morgan's Hope
Fonds Joan et Alex K. Paterson
Fonds Red Feather
Fonds Yvon Roy
Fonds Bourse William Garnet Strong
Fonds anonyme

Fonds désignés

Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth
pour la santé
Fonds anonyme

Fonds orientés par le donateur

Fonds Raisa et Armand Afilalo
Fonds Isidore et Anna Blanchard
Fonds Anne-Marie et Jacques Bougie
Fonds DBD pour les loisirs et les jeunes
Fonds Sam et Lynda Gatelaro
Fonds Jérôme Gendron
Fonds May Kersten pour la justice sociale
Fonds Patrick H. Irwin Trust
Fonds Josée et Michel Jacques
Fonds Christopher Hartt Jones
Fonds J.S. and Associates
Fonds Alan et Joan Lindsay
Fonds Tom et Olga Maxwell
Fonds Michael et Michaelleen O'Connor
Fonds Pharmasanté-Samaan*
Fonds Samcon
Fonds Guy Tiphane
Fonds Susan et Jonathan Wener
Fonds Famille Corey et Betsy Copeland
Fonds Famille Gallop
Fonds Famille Harrison
Fonds Famille Malouf

* nouveaux fonds

Fonds Fiducie Margaret K. Deacon
Fonds Fondation Anna et Philip Belec
Fonds Fondation Lucie et André Chagnon
Fonds Fondation Groupe Di Tomasso
Fonds Fondation LES
Fonds Fondation de la famille J.W. McConnell
Fonds Fondation familiale Marcel Naud
Fonds Fondation Gérard Veilleux
Fonds Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence
Fonds Fondation québécoise de la thalidomide
Fonds hommage Dr Marinko Mirko Biljan*
Fonds hommage Katharine Pearson*
Fonds anonyme

Fonds de dotation d'organismes

Fonds Ambulance Saint-Jean
Fonds CIBL, La radio francophone de Montréal
Fonds Chœur Saint-Laurent*
Fonds Club Rotary de Montréal
Fonds Compagnie de théâtre il va sans dire
Fonds École nationale de théâtre du Canada
Fonds Ensemble contemporain de Montréal
Fonds Espace Go
Fonds Espace Libre
Fonds Festival des arts de Saint-Sauveur
Fonds Fondation Bond pour le bien-être des animaux
Fonds Fondation Centre de santé et des services sociaux
Jeanne-Mance
Fonds Fondation des étoiles
Fonds Fondation des ingénieurs municipaux du Québec
Fonds Fondation du Collège Stanislas
Fonds Fondation Famijeunes*
Fonds Fondation Metropolis bleu
Fonds Fondation du Musée des maîtres et artisans du Québec
Fonds Kateri - Jeunesse Canada Monde
Fonds La Fondation Toujours ensemble
Fonds La Société de musique contemporaine du Québec
Fonds La Vie des Arts
Fonds L'École de cirque de Verdun
Fonds L'Ensemble instrumental Appassionata
Fonds Les Amis des Jardins de Métis*
Fonds Le Service de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île
Fonds Les Filles électriques
Fonds Les Petits violons
Fonds Le Théâtre Leanor et Alvin Segal*
Fonds Maison Monbourquette
Fonds Maison nationale des Patriotes
Fonds Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et
la jeunesse
Fonds OBORO
Fonds Optica-Un centre au service de l'art contemporain

Un donateur peut verser tout montant à un fonds existant ou créer, moyennant une contribution minimale de 10 000 \$, un fonds nommé. Il n'y a aucun délai ni frais de démarrage juridiques ou administratifs.

Les fiduciaires d'une **fondation privée** peuvent aussi convertir leur fondation en un fonds de dotation à la FGM. Ils peuvent alors nommer des conseillers qui décideront de l'allocation du produit du fonds ou intégrer leur fonds au Fonds communautaire de la FGM. Dans les deux cas, l'administration et la gestion de portefeuille sont assumées par la FGM.



Fonds Orchestre métropolitain du Grand Montréal
Fonds Praxis art actuel
Fonds Productions Persephone*
Fonds Productions Traquen'Art
Fonds Refuge Juan Moreno
Fonds Studio de musique ancienne de Montréal*
Fonds Théâtre de la Ville
Fonds Théâtre du Nouveau Monde
Fonds The Priority School Foundation Touch Tomorrow

Fonds gérés d'organismes

Fonds Atelier du conte en musique et en images
Fonds Centraide du Grand Montréal
Fonds Centre canadien d'architecture
Fonds Centre des arts actuels Skol
Fonds Centre musical en sol mineur*
Fonds Compagnie musicale La Nef
Fonds Concours musical international de Montréal
Fonds Dare-Dare, Centre de diffusion d'art multidisciplinaire de Montréal*
Fonds Dynamo Théâtre*
Fonds Écomusée de la maison du fier monde
Fonds Fondation Centraide du Grand Montréal
Fonds Fondation de la Maison Trestler
Fonds Fondation de l'Ensemble Arion
Fonds Fondation des étoiles
Fonds Fondation Festival international de Lanaudière
Fonds Fondation du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière
Fonds Fondation des Jardins de Métis*
Fonds Fondation des YMCA du Québec
Fonds Fondation du Musée des maîtres et artisans du Québec
Fonds Fondation Ushket-André Michel

Fonds Graff, centre de conception graphique
Fonds Institut Thomas More
Fonds Jeunesses musicales du Canada
Fonds La Fondation Gérard Delage
Fonds La Fondation de l'École nationale de cirque
Fonds La Fondation Jean Duceppe
Fonds La Piéta avec Angèle Dubeau
Fonds L'Arsenal à musique
Fonds La Vie des Arts*
Fonds Le Carrousel international du film de Rimouski*
Fonds Le Musée McCord d'histoire canadienne*
Fonds Le Petit théâtre de Sherbrooke
Fonds Le Projet Porte-Parole
Fonds Maison Saint-Gabriel
Fonds Musée d'art contemporain des Laurentides
Fonds Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire
Fonds Musée des beaux-arts de Montréal
Fonds Musée des beaux-arts de Sherbrooke
Fonds Musée du Château Ramezay
Fonds Musée du costume et du textile du Québec
Fonds Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
Fonds Opéra de Montréal
Fonds de l'Orchestre symphonique de Montréal
Fonds La Cinémathèque québécoise*
Fonds L'Agora de la danse
Fonds PPS Danse
Fonds Productions Super Mémé
Fonds Quasar Quatuor de saxophones*
Fonds Sibyllines*
Fonds Sinha Danse
Fonds Société Pro Musica
Fonds Société de développement culturel de Terrebonne*
Fonds Société historique de Stanstead*
Fonds Stuko-Théâtre
Fonds The Priority School Foundation

Fonds de démarrage

Le minimum requis pour établir un fonds à la FGM est de 10 000 \$. Par contre un donateur peut établir un fond de démarrage avec une contribution minimale de 1 000 \$ et verser le solde sur cinq ans.

Fonds hommage Suzanne Trépanier-Côté
Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse
Fonds Société Parkinson du Québec

Futurs fonds par dons différés

(legs testamentaire et assurance-vie)

Lynne Paule Bisailon
Michel Boucher
Rosemary Brinkema
Douglas Fletcher Brown
Lise Brunet-Alziphat
André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Fonds anonymes (18)

* nouveaux fonds



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alex K. Paterson
Président*
Conseiller, Borden
Ladner Gervais



Marcel Côté
vice-président*
Associé fondateur,
Secor Conseil inc.



Claire Richer Leduc
vice-présidente*
Avocate



Gilles Émond
trésorier*
Trésorier,
Fondation Centraide



Madeleine Féquière
secrétaire*
Vice-présidente adjointe,
Domtar



Pierre Brunet
président sortant
Président du conseil
d'administration,
Montréal International



Armand Afilalo
Président,
MEP Technologies Inc.



Guy Bisailon
Président du conseil,
Fondation Centraide



Jacques Bougie
Ancien chef de la direction,
Alcan



Pierre Comtois
Vice-président du conseil
et chef des placements,
Optimum gestion de
placements inc.



Harry Feldman
Associé fondateur,
Schwartz, Levitsky,
Feldman



W. John Gallop
MacDougall, MacDougall
& MacTier Inc.



Germaine Gibara
Conseillère en affaires



Sheila Goldbloom
membre honoraire
Présidente sortante,
Fondation Red Feather



Joseph Iannicelli
Président et chef de la
direction, La compagnie
d'assurance Standard Life
du Canada



Bernard Lamarre
Président du conseil,
École Polytechnique
de Montréal



Robert Tessier
Président du conseil
d'administration, Caisse
de dépôt et placement
du Québec



Jonathan Wener
Président du conseil et
chef de la direction,
Candere!

*membres du comité exécutif

COMITÉS

Comité de placements

Gilles Émond, président

Trésorier, Fondation Centraide

Armand Afilalo

Président, MEP Technologies Inc.

Guy Bisailon

Président du conseil, Fondation Centraide

Harry Feldman

Associé fondateur, Schwartz, Levitsky, Feldman

W. John Gallop

MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

Normand Grégoire

Vice-président, Placements, Fondation Lucie et André Chagnon

Conseillers bénévoles en planification de dons

Sylvain Carpentier

Notaire, Gendron Carpentier s.e.n.c.r.l.

Diane Hamel

Vice-présidente adjointe, Planification fiscale et successorale, Financière Manuvie

Marc Jolin

Avocat

Pierre Kirouac

Conseiller en fiscalité, RSM Richter Chamberland

Jean Lambert

Notaire, Lambert Cloutier Pillière Bolduc

Troy MacEachren

Avocat, Heenan Blaikie

Monette Malewski

Présidente, Groupe M. Bacal inc.

Jean Sasseville

Actuaire, RBC DS services financiers Inc.

Diane Tsonos

Avocate, RSM Richter Chamberland

Comité de mises en candidature

Manon Vennat, présidente

Manon Vennat & Associés

Tim Brodhead

Président et directeur général, Fondation de la famille J.W. McConnell

Marcel Côté

Associé fondateur, Secor Conseil Inc.

Madeleine Féquière

Vice-présidente adjointe, Domtar

Jacques Gagnon

Président du comité de communications, Fondation du Grand Montréal

Michel Leblanc

Président, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Claude Léger

Président du conseil de Centraide du Grand Montréal

Alex K. Paterson

Président du conseil d'administration
Conseiller, Borden Ladner Gervais

Richard Pound

Chancelier, Université McGill

Michel Prescott

Conseiller de ville, District de Jeanne-Mance
Ville de Montréal

François Rolland

Juge en chef de la Cour Supérieure

Louise Roy

Présidente du conseil, Conseil des arts de Montréal

Danielle Sauvage

Directrice générale et secrétaire du conseil,
Conseil des arts de Montréal



COMITÉS

Comité de subventions

Dominique A. McCaughey, présidente

Directrice, Initiatives spéciales
Bureau du Soutien universitaire et des relations
avec les diplômé-es
Université Concordia

Sheila Goldbloom

Présidente sortante, Fondation Red Feather

Janis Levine

Vice-présidente directrice, La Fondation Henry
& Berenice Kaufmann

Anne Marquis

Conseillère, Service de soutien aux organismes
communautaires
Agence de la santé et des services sociaux

Claude Masse

Directeur, Allocations et Analyse sociale,
Centraide du Grand Montréal

Dana Vocisano

Chargée de programmes senior, La Fondation
de la famille J.W. McConnell

Personnel

Kathleen Weil, B.C.L., LL.B.

Présidente et directrice générale
jusqu'en novembre 2008

Gaston E. Bouchard, Hon. B.A., LL.B.

Président et directeur général intérimaire
depuis décembre 2008
Expert-conseil en planification de dons

Diane Bertrand

Directrice, Communications et relations
avec les donateurs

Colin Bérubé

Directeur, Subventions et projets spéciaux

Marcel Mathieu

Directeur, Finances



REMERCIEMENTS

La FGM a le privilège de compter sur la générosité de plusieurs fondations et entreprises qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement. Elles contribuent ainsi à créer une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal.

Merci à nos entreprises commanditaires :

Banque Scotia
Caisse de dépôt et placement du Québec
Cirque du Soleil
Merck Frosst
Rio Tinto Alcan
SNC-Lavalin

Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises suivantes pour les biens ou services qu'elles offrent généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal

Me Jules Charette, conseiller juridique honoraire,
Ogilvy Renault
Caisse de dépôt et placement du Québec
SITQ Immobilier

ORDRE DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL



Cet ordre a été créé afin de témoigner de la vive gratitude de la FGM à l'endroit des donateurs dont la générosité contribue à son développement et à la réalisation de sa mission. Quiconque verse un don de 1 000 \$ ou plus à la FGM sera admis à perpétuité à l'Ordre de la Fondation du Grand Montréal.

Mécènes

(un million \$ et plus)

La Fondation Lucie et André Chagnon
Josée et Michel Jacques
Peter J. Malouf
La Fondation de la famille
J.W. McConnell
Anonyme

Bienfaiteurs

(100 000 \$ et plus)

Anna et Philip Belec
Anne-Marie et Jacques Bougie
Douglas Fletcher Brown
Jérôme Gendron
Patrick H. Irwin Trust
Scott et Sophie Jones
Lois Katnick
May Kersten
Olga Maxwell
Michael Novak

Michael O'Connor
Power Corporation du Canada
Pharmasanté-Samaan
Richard Renaud
Fondation Red Feather
Fondation Roasters
Succession Yvon Roy
Guy Tiphane
Gérard Veilleux
Anonymes (3)

Leaders

(50 000 \$ et plus)

Dorothy Bond
Corey et Betsy Copeland
Michel Di Tomasso
Geoffrey Dougherty, M.D.
La Fondation Molson
Michael Harrison
John et Joan Stevens
Anonyme

Bâtisseurs

(10 000 \$ et plus)

Raisa et Armand Afilalo
Banque Laurentienne
Monique et Guy Bisailon
Succession Isidore et Anna Blanchard
Michel Boucher
Pierre Brunet
Lise Brunet-Alziphat
Laya et Harry Feldman
Fiducie Margaret K. Deacon
Fondation EJLB
W. John Gallop
Sam Gatelaro
Hubert Marleau
Ayako Nishi Naud
Carmand Normand
Joan et Alex K. Paterson
Placements Montrusco Bolton
Sam Scalia
Gilles Tremblay
Susan et Jonathan Wener
Anonymes (2)

Amis

(1 000 \$ et plus)

Jason Alfonso
James Bisiker
Rosemary Brinkema
Germain Carrière
Michel Clair
Marcel Côté
Joan Crossen
John Frost
André Gélinas
Claire Goyer
Joan F. Ivory
Norma Morgan
Diane Tkalec
Anonymes (3)

Ordre du patrimoine

Cet ordre réunit les donateurs qui, de leur vivant, prennent des dispositions pour réaliser un don différé (legs, assurance-vie ou autre) au profit de la FGM.

Lynne Paule Bisailon
Michel Boucher
Rosemary Brinkema
Douglas Fletcher Brown
Lise Brunet-Alziphat

André Gélinas
Martin et Betty Goodwin
Guy Tiphane
Anonymes (18)

Merci à nos collaborateurs

Vincenzo D'Alto, *photographe*
Danie Deschênes,
Oxygène Événements
Jac Joanisse,
Joanisse Communications

Jacques Jobin et Sylvain Malbeuf,
Graphistes
Monique Joly, *Joly Lopez*
Isabelle Perrault, *chercheur*
Marie-Christine Savoie,
Des livres et des mots

Herman Miller,
Solution espace de travail
Instal' Qualité
I.S.I. Inc
PK Informatique

« Me Jules Charette collabore avec la FGM depuis ses débuts comme conseiller juridique bénévole. Ardent ambassadeur de la philanthropie, il a énormément contribué à la réputation d'excellence de la FGM. Me Charette a été pour moi un pilier et une grande source de motivation. Son dévouement à la Fondation mérite respect et admiration. »

Kathleen Weil, députée de Notre-Dame-de-Grâce, et ministre de la Justice et Procureure générale du Québec

ÉTATS FINANCIERS

DE LA **FONDATION** DU GRAND MONTRÉAL

31 décembre 2008

Rapport des vérificateurs 21

État des résultats et de
l'évolution des soldes de fonds 22

Bilan 23

Notes complémentaires 24-28



AUX MEMBRES DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL



Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2008 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Sanson Béland / Deloitte & Touche p.e.n.c.r.l.

Montréal, le 26 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis no 20238

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Fonds	Fonds de	Fonds de	Total	
	d'opérations	distribution	dotation	2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits (note 7)					
Dons	-	306 067	1 944 064	2 250 131	6 762 683
Commandites	77 500	-	-	77 500	58 000
Commandites - congrès national 2008	134 004	-	-	134 004	-
Revenus de placements réalisés	-	2 018 379	-	2 018 379	3 408 523
Variation de la moins-value non réalisée des placements	-	(7 308 595)	-	(7 308 595)	(3 352 947)
Honoraires de gestion	422 455	(202 661)	-	219 794	199 060
Honoraires d'administration	273 007	(160 706)	-	112 301	99 092
Subventions - projets spéciaux	32 700	50 000	-	82 700	52 300
Intérêts bancaires	4 154	-	-	4 154	7 141
Autres	41	-	-	41	1 728
	943 861	(5 297 516)	1 944 064	(2 409 591)	7 235 580
Charges					
Dons	-	380 961	-	380 961	2 016 224
Salaires et charges sociales	307 911	43 797	-	351 708	247 928
Honoraires des gestionnaires de placements	246 240	-	-	246 240	235 411
Honoraires du fiduciaire	42 615	-	-	42 615	43 539
Honoraires d'administration	20 755	-	-	20 755	30 789
Honoraires - dons planifiés	63 409	-	-	63 409	87 589
Honoraires - congrès national 2008	129 431	-	-	129 431	-
Honoraires - Signes vitaux	-	68 377	-	68 377	57 883
Honoraires - projet Pauvreté	15 000	-	-	15 000	1 261
Honoraires - autres	22 194	-	-	22 194	38 066
Loyer	48 270	-	-	48 270	32 273
Taxes et permis	656	-	-	656	1 237
Communications	39 383	-	-	39 383	30 529
Fournitures de bureau	8 799	-	-	8 799	5 899
Entretien et réparations	3 678	-	-	3 678	11 036
Papeterie et imprimerie	5 151	-	-	5 151	11 907
Déplacements	1 531	-	-	1 531	8 504
Réunions	2 687	-	-	2 687	2 476
Télécommunications	6 310	-	-	6 310	6 071
Assurances	6 388	-	-	6 388	6 405
Primes d'assurance-vie reçues en don	-	40 416	-	40 416	54 349
Cotisations	11 596	-	-	11 596	7 660
Colloques et congrès	8 018	-	-	8 018	2 016
Timbres et frais de livraison	2 805	-	-	2 805	5 255
Publications et abonnements	1 080	-	-	1 080	638
Frais bancaires	3 351	-	-	3 351	3 134
Amortissement	13 463	-	-	13 463	7 848
Autres	411	-	-	411	2 531
	1 011 132	533 551	-	1 544 683	2 958 458
Résultat net	(67 271)	(5 831 067)	1 944 064	(3 954 274)	4 277 122
Solde de fonds au début					
Solde initialement présenté	74 169	226 148	43 732 682	44 032 999	39 755 877
Reclassement de la moins-value non réalisée des placements	-	943 487	(943 487)	-	-
Solde redressé	74 169	1 169 635	42 789 195	44 032 999	39 755 877
Transfert de la variation de la moins- value non réalisée des placements					
	-	7 308 595	(7 308 595)	-	-
Solde de fonds à la fin	6 898	2 647 163	37 424 664	40 078 725	44 032 999

	Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	Total	
				2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Encaisse	77 935	-	-	77 935	305 404
Sommes à recevoir :					
Du fonds d'opérations	-	169 543*	4 794*	-	-
Du fonds de dotation	-	2 407 757*	-	-	-
Intérêts et dividendes courus	-	61 152	-	61 152	14 029
Débiteurs	155 975	10 000	-	165 975	539 364
Frais payés d'avance	2 539	-	-	2 539	4 981
	236 449	2 648 452	4 794	307 601	863 778
Placements (note 3)	-	-	39 827 627	39 827 627	43 230 153
Immobilisations (note 4)	28 069	-	-	28 069	40 447
	264 518	2 648 452	39 832 421	40 163 297	44 134 378
Passif					
À court terme					
Sommes dues :					
Au fonds de distribution	169 543*	-	2 407 757*	-	-
Au fonds de dotation	4 794*	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	83 283	1 289	-	84 572	85 679
Produits reportés	-	-	-	-	15 700
	257 620	1 289	2 407 757	84 572	101 379
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe					
Dotations (note 6)	-	-	45 259 297	45 259 297	43 315 233
Moins-value non réalisée sur les placements afférents aux dotations	-	-	(8 252 082)	(8 252 082)	(943 487)
Montants disponibles pour distribution	-	2 647 163	-	2 647 163	1 169 635
Affectations d'origine interne	-	-	417 449	417 449	417 449
Investis en immobilisations	28 069	-	-	28 069	40 447
Non grevés d'affectations	(21 171)	-	-	(21 171)	33 722
	6 898	2 647 163	37 424 664	40 078 725	44 032 999
	264 518	2 648 452	39 832 421	40 163 297	44 134 378

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil



Alex K. Paterson, O.C., O.Q., Q.C.
Président du conseil



Gilles Émond, CA
Trésorier

1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (« FGM »), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Conventions comptables

La FGM a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la FGM pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La FGM continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La FGM utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

i) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

ii) Fonds de distribution

Le Fonds de distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, les revenus de placements réalisés du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges qui y sont directement liées.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous.

Dotations

Comprennent les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité et ceux qui, en vertu d'une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, peuvent être retirés par le donateur après une période de détention de 10 ans à la FGM.

Moins-value non réalisée sur les placements

Comprend la moins-value non réalisée sur les placements afférents aux dotations qui est présentée dans le Fonds de dotation jusqu'au moment où celle-ci sera réalisée.

Affectations d'origine interne

Proviennent de virements du Fonds de distribution pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration de la FGM.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds pour distribution. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. Conventions comptables (suite)

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les revenus de placements sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés dans les produits du Fonds pour distribution à moins de stipulation particulière de la part des donateurs. La portion non réalisée des revenus de placements est virée au Fonds de dotation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	3 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Leur réévaluation annuelle tient compte des éléments suivants :

Placements et intérêts et dividendes courus

Les placements, y compris les intérêts et dividendes courus, sont classés comme des actifs détenus aux fins de transaction. Ils sont donc évalués à leur juste valeur, la juste valeur étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent.

Les opérations portant sur les placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Débiteurs, créditeurs et charges à payer

Les débiteurs, classés comme prêts et créances, et les créditeurs et charges à payer classés comme autres passifs, sont évalués au coût amorti.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Modifications comptables futures

En novembre 2008, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif ». Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels ouverts à compter du 1er janvier 2009. Par conséquent, la FGM adoptera ces modifications à partir du 1er janvier 2009.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque la FGM agit pour son propre compte dans une opération.

La FGM ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers.

3. Placements

	2008	2007
	\$	\$
42 177,938 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 5)	38 105 576	41 432 661
Actions privilégiées, rachetables au décès du dernier vivant des deux donateurs, dividende de 4,725 %	1 000 000	1 000 000
Fonds communs équilibrés et actions de sociétés publiques	450 970	521 411
Prêt hypothécaire, portant intérêt au taux de 4,5 %, échéant jusqu'en 2018	271 081	276 081
	39 827 627	43 230 153

4. Immobilisations

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	14 854	7 630	7 224	9 030
Matériel informatique	18 733	11 787	6 946	8 839
Améliorations locatives	25 018	11 119	13 899	22 578
	58 605	30 536	28 069	40 447

5. Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, ses propres fonds et des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Ce dernier présente ses placements, composés principalement d'obligations, d'actions et de participations dans des fonds communs d'actions, à la juste valeur. En date du 31 décembre 2008, la juste valeur des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal et le nombre de parts détenues s'établissent comme suit :

	2008		2007	
	Nombre de parts	Juste valeur	Nombre de parts	Juste valeur
		\$		\$
Fonds appartenant à La Fondation du Grand Montréal	42 177,938	38 105 576	38 301,052	41 432 661
Fonds confiés par diverses entités	48 242,184	43 584 322	39 860,322	43 119 417
	90 420,122	81 689 898	78 161,374	84 552 078

6. Affectations d'origine externe - dotations

À la suite des ententes conclues entre les donateurs, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la FGM, certains dons demeurent la propriété de la FGM pour une période minimale de 10 ans. Les affectations d'origine externe se répartissent comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
À perpétuité	44 572 826	42 795 803
Pour une période minimale de 10 ans	686 471	519 430
	45 259 297	43 315 233

7. Produits

i) Dons

Au cours de l'exercice, la FGM a reçu des dons totalisant 2 250 131 \$ (6 762 683 \$ en 2007). Les dons de 2008 incluent une somme de 40 416 \$ (54 349 \$ en 2007) relative à des primes payées pour des polices d'assurance-vie dont la FGM est bénéficiaire du produit.

ii) Revenus de placements réalisés

	2008	2007
	\$	\$
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	1 958 795	3 344 323
Autres placements	59 584	64 200
	2 018 379	3 408 523

iii) Honoraires de gestion

	2008	2007
	\$	\$
Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	422 455	396 258
Moins : Honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(202 661)	(197 198)
	219 794	199 060

iv) Honoraires d'administration

	2008	2007
	\$	\$
Participants du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	273 007	230 589
Moins : Honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(160 706)	(131 497)
	112 301	99 092

8. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Une portion des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des obligations et des débentures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la FGM.

Risque de change

Une portion des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la FGM sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque auquel est exposé le rendement des placements du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal, dans lequel la FGM détient des parts, et qui découle des fluctuations des indices boursiers et du degré de volatilité de ces indices.

9. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

10. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.